

3° COMMISSION d'Intérêt local.

(Nommée le 12 mars 1910.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : Alexandre LEFÈVRE. ... *Président*
2° — BARBAZA.
3° — Alexandre BÉRARD.
4° — CAZENEUVE. ... *Secrétaire*
5° — GASSIS.
6° — BASSINET.
7° — LEMARIÉ.
8° — MESSNER.
9° — BASIRE.



2

Séance — du 14 mars 1910

à Thunay.

M. Alexandre Lefebvre est nommé président
M. Cazenove est nommé secrétaire

Le Secrétaire

Le Président

Cazenove

Alexandre Lefebvre

Séance du 2 avril 1910

Rattachement de la commune de
Haut de Bosdarras. Bains Gyssennes
Rattachement au canton de
Nay-ouest

M. Janis Président

M. Bassinet secrétaire

M. Berard rapporteur avec avis
favorable

Le Président

Le secrétaire

A. Janis

Bassinot

Séance du 7 juin 1910

Président
Secrétaire

M. Lefebvre
M. Lemarié

Erection de la section de cloispon dépendant de
la commune de Gesc (ain) en commune
distincte

Au projet primitif adopté par la chambre
des députés, une protestation émanant d'un
nombre important d'habitants de Gesc et de ceux

municipal de Gex, propose une modification à la ligne séparative des deux communes. Cette protestation a été fournie à des arbitres officieux et d'un commun accord, tous les intéressés, c'est à dire les représentants de la section de d'Arbois et ceux de la section de Gex, ont accepté la modification proposée par les arbitres consistant à laisser tout en maintenant la ligne séparative, le hameau de la Tanaille à la commune de Gex suivant une ligne partant des conches de la route C-D au plan à l'ancienne route forestière à la limite nord du cantonnement A.

La commission est d'avis de faire droit à la modification proposée et en faire comme rapporteur M. Béreau

Le Président

Alexandre Leterrier

Le Secrétaire

Béreau

